

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL  
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS  
sont reçues au  
Bureau du Journal du Lot  
et  
se paient d'avance  
Annonces..... 25 c. la lig  
Réclames..... 50 c.

M. Hava, rue J.-J. Rousseau, 3  
M.M. Lafitte et Co, place de la Bourge  
8, sont seuls chargés, à Paris d'acq.  
voir les annonces pour le Journal du L.

L'acceptation de le numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

### Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.				DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS							
tab. 1	Ombibus	Poste	Ombibus	tab. 2	Poste	Ombibus	Ombibus	de Cahors à :	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	PÉRIGUEUX.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	LIMOGES.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	ORLÉANS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	PARIS	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)
Cahors. — Départ.....	6h 30	12h 25	5h 10	Monsempron-Libos. — Départ.....	9h 30	5 25	7 55	Libos.....	5.80	4.35	3.20	LIBOS.	Départs.....	LIBOS.	Départs.....	PÉRIGUEUX.	Départs.....	LIMOGES.	Départs.....	ORLÉANS.	Départs.....	PARIS	Départs.....
Mercuès.....	6 18	12 47	5 56	Fumel.....	9 37	5 37	8 2	Puy-l'Évêque.....	3.70	2.75	2.05	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	MONTAUBAN	Arr.....	MONTAUBAN	Arr.....	MONTAUBAN	Arr.....	MONTAUBAN	Arr.....
Parnac.....	6 33	1 7	6 9	Duravel.....	9 54	6 03	8 21	Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....
Luzsch.....	6 43	1 20	6 1	Puy-l'Évêque.....	10 3	6 17	8 30	Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36	Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48	Agen.....	10.65	8. »	5.85	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....
Puy-l'Évêque.....	7 17	2 1	6 49	Luzsch.....	10 29	7 »	9 2	Montauban.....	11. »	8. »	6. »	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....
Duravel.....	7 32	2 16	6 59	Parnac.....	10 38	7 16	9 13	Toulouse.....	16.70	12.30	9.15	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....
Fumel.....	7 54	2 42	7 19	Mercuès.....	10 49	7 33	9 25	Aurillac.....	29.30	21.45	15.50	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....
Monsempron-Libos. — Arrivée.....	8 1	2 49	7 26	Cahors. — Arrivée.....	11 5	7 52	9 43	Paris.....	73.70	55.53	40.55	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....	AGEN.	Dép.....
								Cette.....	41.35	30.75	22.70	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....	AGEN.	Arr.....

Cahors, le 13 Mars 1871

### L'ALLIANCE de la Russie et de la Prusse.

La lumière se fait à la fin... Toute la vérité est connue actuellement. La France ne pouvait pas vaincre, la France ne pouvait être secourue par aucune puissance... C'est la Russie qui l'avait décidé ainsi, et l'Angleterre le savait depuis le commencement de cette malheureuse guerre. Il est connu déjà depuis quelques jours, officiellement, que le nouvel empereur d'Allemagne, dans une lettre au Czar, lui dit : « C'est vous qui avez limité cette guerre et c'est cela qui nous a donné la victoire. »

Aujourd'hui, par les débats du parlement anglais, on sait qu'un traité formel, mais secret, était conclu entre la Russie et la Prusse, peu de jours avant le commencement de la dernière guerre, et probablement au moment de l'entrevue du Czar avec le roi de Prusse, à Ems, au mois de mai dernier.

Ce traité contient ces trois points :

- 1° Si les victoires de Napoléon produisent un soulèvement en Pologne (probablement dans le grand duché de Posen), la Russie interviendra en faveur de la Prusse;
- 2° Si l'Autriche fait une démonstration (probablement pour empêcher l'action de la Bavière et du Wurtemberg), la Russie fera une démonstration de son côté sur la frontière de la Gallicie;
- 3° Si une puissance quelconque (l'Italie, l'Espagne, la Belgique ou le Danemark), se déclare pour la France, la Russie déclarera la guerre à la France et les cosaques marcheront vers les bords de la Seine, de concert avec les philosophes allemands.

Voilà la vérité, toute la vérité, telle qu'elle est connue aujourd'hui à Londres où elle produit un éclat immense d'opinion publique contre le ministère Gladstone, qui le savait, mais qui jouait à propos de n'en rien dire, préférant voir la France humiliée, saccagée et sacrifiée, sans prévoir que cet état de choses devait augmenter l'orgueil de la Russie et amener sa déclaration contre le traité de paix de 1856.

Il n'est pas dans notre intention d'écrire aujourd'hui plus longuement sur ce grave sujet qui va occuper pendant longtemps toute la presse Européenne.

Nous dirons seulement à présent, que, d'après toutes probabilités, Napoléon ne savait rien de cette décision du Czar, au contraire, il a dû recevoir par l'intermédiaire du général Fleury, les assurances les plus amicales du Czar.

Le rusé autocrate trouvait probablement juste que la France s'agrandisse sur le Rhin, pour rétablir l'équilibre politique rompu par l'annexion du Hanovre et de la Hesse à la Prusse. Le Czar promettait sa neutralité et celle de son beau-frère roi de Wurtemberg. La France pouvait donc agir avec beaucoup de chances de succès, et sur le Rhin, et sur la mer du Nord, et sur la Baltique.

Mais sitôt la guerre commencée, l'appui du Danemark manqua complètement. Le duc de Cadore ne fut pas reçu à Copenhague, la flotte française sans troupe de débarquement n'a pu rien faire devant Hambourg et devant Dantzig. Toute la landwehr du Nord marcha sur Metz, et la Bavière

non menacée par l'Autriche se porta avec les Wurtembergeois devant Strasbourg.

En un mot, la Prusse rassurée et soutenue par la Russie, se rua tout entière sur la France, mal préparée et affaiblie par les divisions politiques. — De là résulte toute la série de malheurs qui accable aujourd'hui ce noble pays. L'Angleterre savait tout cela d'avance, et elle aurait gardé ce secret encore, si la Russie n'avait pas démasqué trop promptement ses batteries dans la question de la mer Noire.

Voilà comment le testament de Pierre-le-Grand s'accomplit de plus en plus : *Provoquez, tant que vous pouvez, la guerre entre les puissances européennes, qu'elles s'affaiblissent en luttant entre elles, et, tôt ou tard, vous, Czars de Russie, vous serez les maîtres de l'Europe.* — C'est en suivant ce plan que la Russie marche toujours; elle promet des deux côtés, elle suscite les guerres et tire son profit de chaque malheur de l'Europe. C'est le cas dire : *Nulla fides, Græca fides.*

J. MALINOWSKI.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 11 mars.

Rapport de M. de Lambertie, membre de la Commission d'initiative parlementaire.

Messieurs,

Je viens, au nom de votre commission d'initiative parlementaire, vous présenter un rapport sommaire sur la proposition qui vous a été soumise par notre honorable collègue, M. Pelletan, pour la séance du 5 de ce mois.

Cette proposition est ainsi conçue : « Les » funérailles de M. Kuss, ancien maire de » Strasbourg et représentant du Bas-Rhin, » seront faites aux frais de la Nation. »

Voilà la proposition, et elle est, en somme, tout à fait simple.

Voilà la proposition, et elle est, en somme, tout à fait simple. Votre commission a pensé, comme M. Pelletan, que la France devait ce témoignage d'estime, d'affection et de respect à l'homme de bien, au citoyen éminent, au patriote dévoué mort en apprenant que la ville qu'il administrait et que le département qu'il représentait allaient cesser d'être français.

Jalousie de s'associer à ce témoignage, la ville de Bordeaux a spontanément offert de participer aux dépenses que la proposition met à la charge de la Nation.

Dans la séance du 6, notre honorable président a remercié la noble cité de cette offre pieuse et patriotique tout en la refusant.

Voilà la proposition, et elle est, en somme, tout à fait simple. Votre commission n'a pu qu'approuver ces remerciements et ce refus.

Elle conclut donc à la prise en considération de la proposition dans les termes mêmes où elle vous a été présentée.

### LES INFORMATIONS

Beaucoup de députés ont déjà quitté Bordeaux, les uns pour Paris, les autres pour leurs départements, où ils vont passer les huit jours de vacances nécessaires à l'installation nouvelle de l'Assemblée.

Les différents services publics se met-

tent en mesure d'opérer leur déménagement dès les premiers jours de la semaine. L'administration des télégraphes doit partir mercredi.

Il paraît positif que la ville de Paris compte offrir un mandat aux principaux députés de l'Alsace, et notamment à M. Keller. C'est là un témoignage patriotique auquel applaudirait la France entière.

M. Gambetta, que l'on disait en Espagne est attendu à Marseille.

Cette ville est d'ailleurs rentrée dans le calme, la grève des hommes d'équipe du chemin de fer est terminée et les ouvriers ont repris leurs travaux. La grève des savonniers et des maroquiniers est à peu près arrangée.

On ne croit pas que les élections partielles par suite de décès, options et démissions, aient lieu avant le commencement de mai.

Il arrive tous les jours à Paris, et relativement en assez grand nombre, des officiers de l'ex-garde impériale, venant d'Allemagne, où ils étaient prisonniers de guerre.

M. de Moltke aurait demandé le départ immédiat de Paris des mobiles sans armes, afin que la garnison ne dépasse pas 40,000 hommes.

Le *Morning-Post*, du 6, attribue à M. le baron de Rothschild cette opinion, qu'il aurait exprimée dans un cercle financier de Londres, que la France sera en état de payer, si elle veut, la totalité des cinq milliards d'indemnité dans le courant de l'année 1871.

Cette opinion, si elle a été réellement formulée par le grand financier de Londres, serait d'autant plus admissible que, s'il faut en juger par ce qu'avance la *Gazette de Cologne*, le chiffre total de l'indemnité, qui est de cinq milliards, sera réduit de moitié, c'est-à-dire à deux milliards et demi, si l'on en déduit le montant de la dette des provinces cédées, dont il sera tenu compte à la France, et la valeur de cette partie de chemins de fer français qui traverse le territoire abandonné à l'Allemagne par le traité de paix.

On lit dans le *Soir* : On nous assure que le général d'Aurelle de Paladines, le nouveau commandant de la garde nationale de Paris, aurait eu hier une entrevue avec le maire Clémenceau. Le général d'Aurelle, tout en essayant la conciliation, aurait insisté sur ce point, qu'il est disposé à rendre le maire de Montmartre personnellement responsable de l'occupation illégale des buttes par la garde nationale.

Voilà maintenant, d'après les informations recueillies par plusieurs journaux, comment se terminerait l'affaire des canons de la garde nationale.

Les pièces seraient toutes réunies dans un parc (on choisirait probablement pour cela le jardin du Luxembourg) dont la garde serait confiée à la milice citoyenne.

On lit dans le *Moniteur universel* : Toutes les délégations des différents ministères qui avaient suivi en province les membres du gouvernement sont de retour à Paris.

On pense que la Chambre va être ajournée jusqu'au moment où elle reprendra ses séances à Versailles.

On lit dans le journal *des Débats* :

A Paris et à Bordeaux, des journaux entrent en campagne pour former une ligue anti-prussienne. Ils conjurent les négociants français de ne plus prendre de commis allemands, et nous croyons qu'en effet les négociants français n'y sont pas disposés. Mais où nos maisons de banque et de commission trouveraient-elles des employés capables de rédiger leur correspondance allemande ? Elles pourraient prendre de jeunes Alsaciens parlant et écrivant bien la langue de cette Allemagne qui vient d'arracher leur terre à la mère-patrie. Cette pensée est venue fort à propos à quelques Alsaciens distingués qui résident à Paris, et ils s'occupent de former un comité auquel pourront s'adresser les négociants français désireux de remplacer dans leurs bureaux des Allemands par des Alsaciens, qui sont toujours pour nous et resteront malgré tout des compatriotes.

Depuis mardi, des écriteaux en tôle vernie, sur lesquels on lit : *Route de la Revanche*, ont été appliqués par les gardes nationaux, en différents endroits de la rue qui porte la dénomination de la rue d'Allemagne.

La garde nationale, pendant le siège de Paris, a coûté l'équivalent de 1,500,000 hommes sous les armes.

Les pertes ont monté à environ 300 hommes tués ou morts de leurs blessures.

Encore aujourd'hui la solde quotidienne de 1 fr. 50 c. pour la garde nationale de Paris représente une dépense de 450,000 par jour.

Paris, 13 mars.

Les prisonniers français en Allemagne continuent à rentrer en France : la gare de Strasbourg est constamment et littéralement encombrée de trains spéciaux qui rapatrient nos soldats.

On apprend également que les troupes réfugiées en Belgique ont déjà presque toutes franchi la frontière et que Lille en a vu passer un grand nombre.

L'affaire du 31 octobre a dit enfin son dernier mot, devant le 3<sup>e</sup> conseil de guerre. Les premiers débats avaient eu une fin beaucoup plus pacifique.

Le jugement porte quatre condamnations à mort : celles de MM. Blanqui, Flourens, Levrault et Cyrille.

Par un arrêté du général Vinoy, commandant l'armée de Paris, et en vertu de la loi de 1849 sur l'état de siège, les journaux le *Vengeur*, le *Cri du Peuple*, le *Mot d'ordre*, le *Père Duchêne*, la *Caricature*, la *Bouche de fer*, sont supprimés.

En outre, la publication de tout nou-

veau journal ou imprimé périodique est interdite jusqu'à la levée de l'état de siège.

— On continue à s'émouvoir en Angleterre de l'alliance prusso-russe. Le *Morning-Post* dit tenir de bonne source qu'elle a été scellée au début-même de la guerre, par un traité secret en trois articles.

La Russie s'engageait à intervenir par les armes, en cas de succès des armées françaises, menaçant la tranquillité de la Pologne; en cas d'une démonstration militaire de l'Autriche; enfin, au cas où une puissance européenne quelconque se joindrait à la France en qualité d'alliée active.

Que ce traité existe ou non, ce qu'il y a de certain, c'est que la Russie se dispose à une guerre formidable, et qu'elle en poursuit ostensiblement les préparatifs, qui sont, dit la *Gazette nationale de Vienne* (Gallicie), « dans des proportions inconues jusqu'à présent. »

Les journaux de Londres publient la protestation suivante de l'ex-empereur Napoléon III :

A Monsieur le président de l'Assemblée nationale à Bordeaux.

« Monsieur le président,

« Au moment où tous les Français profondément attristés par les conditions de la paix, ne songeaient qu'aux maux de la patrie, l'Assemblée nationale a prononcé la déchéance de ma dynastie et a affirmé que j'étais seul responsable des calamités publiques.

« Je proteste contre cette déclaration injuste et illégale; injuste, car lorsque la guerre fut déclarée, le sentiment national surexcité par des causes indépendantes de ma volonté, avait produit un entrainement général et irrésistible;

« Illégale, car l'Assemblée, nommée dans le seul but de faire la paix, a outre passé ses pouvoirs en tranchant des questions au-dessus de sa compétence, et, fût-elle même Constituante, elle serait impuissante à substituer sa volonté à la nation. L'exemple du passé est là pour le prouver. L'hostilité de la Constituante en 1848, est venue échouer devant l'élection du Dix-Décembre; et, en 1851, le peuple, par plus de 7 millions de suffrages, m'a donné raison contre l'Assemblée législative.

« La passion politique ne saurait prévaloir contre le droit, et le droit public français pour la fondation de tout gouvernement légitime, c'est le Plébiscite. Hors de lui, il n'y a qu'usurpation pour les uns, opposition pour les autres. Aussi, suis-je prêt à m'incliner devant la libre expression de la volonté nationale, mais devant elle seul.

« En présence d'événements douloureux qui imposent à tous l'abnégation et le désintéressement, j'aurais voulu garder le silence, mais la déclaration de l'Assemblée me force de protester au nom de la vérité outragée et des droits de la nation méconnus.

« Recevez, monsieur le Président, l'assurance de ma haute estime.

» NAPOLEON.

» Wilhelmshöhe, 6 mars 1871. »

M. Jules Ferry qui avait été, il y a quelques jours, prié par M. Thiers d'abandonner la direction de la mairie de Paris, s'est décidé à remettre avant hier au soir sa démission entre les mains de M. Ernest Picard. Sa réputation date de la publication d'un pamphlet intitulé : *Les Comptes fantastiques d'Haussmann*.

Les événements l'ont porté au poste même qu'occupait l'éminent administrateur qu'il avait si légèrement attaqué. Il n'a pas eu les reins assez solides pour supporter le poids de cette lourde tâche et il a dû s'apercevoir, un peu tard, qu'il est toujours vrai que la critique est aisée et l'art difficile. M. Haussmann se propose une spirituelle vengeance, et va lancer au grand jour de la librairie parisienne une brochure intitulée : *Les Comptes et les Mécomptes féériques de Jules*.

**L'assainissement des champs de bataille.**

Sous ce titre, on lit dans le *Français* : Nous avons annoncé qu'une souscription a été ouverte par l'*Indépendance belge* pour couvrir les frais des travaux à faire en vue d'assainir les champs de bataille de l'Est. Nous avons publié une lettre du docteur Warlomont, contenant un appel pressant à l'initiative privée. Voici une lettre de prince Orloff qui déclare souscrire pour 1,000 fr.

A. M. le rédacteur en chef de l'*Indépendance*. Bruxelles, 3 mars 1871.

Monsieur le directeur,

Je viens de lire dans l'*Indépendance* la lettre que vous a adressée M. le docteur Warlomont, ainsi que votre éloquent appel en faveur d'une souscription qui aurait pour objet l'assainissement du champ de bataille de Sedan. Je m'empresse de vous prier de m'inscrire sur votre liste pour la somme de 1,000 francs.

Le terrible fléau qui menace la Belgique ne peut être écarté que par des mesures énergiques et prises à temps. Au dix-huitième siècle, dans une guerre de la Turquie contre la Perse, des nuées d'insectes, nourris de chair pourrie, apportèrent une épouvantable épidémie dans des provinces russes qui étaient cent fois plus éloignées des champs de bataille que Bruxelles ne l'est de Sedan. Aussi, monsieur le directeur, ne puis-je avec une certaine satisfaction voir vos sympathies sont acquises à la belle idée que vous patronnez.

Prince ORLOFF.

L'exemple que cite M. le prince Orloff montre, dit l'*Indépendance belge*, à quel point le danger est grave et combien il est urgent d'y porter remède. L'opinion publique se préoccupera-t-elle en France, comme il convient de le faire, de cette question ?

**La Catastrophe de Puteaux**

ÉCRASEMENT DE 19 WAGONS PRUSSIENS.

Le *Figaro* rend compte en quelques lignes d'un épouvantable accident qui vient d'avoir lieu sur le chemin de fer de l'Ouest (rive droite.)

Un convoi de malades et de blessés prussiens, conduit par des employés français appartenant à la Compagnie de l'Ouest, se rendait du Mans à Pantin, pour être ensuite dirigé sur l'Allemagne. Ce convoi se composait de trente-deux wagons, chaque wagon contenant à peu près vingt à vingt-cinq hommes.

A sept heures, au moment où le convoi entrait dans la gare de Puteaux, le chef de train s'aperçut qu'un train de banlieue arrivait en retard occupait déjà la voie dans

cette gare. Il fit aussitôt stopper, et le chef de gare se mit en devoir de faire faire les signaux indiquant que le voie n'était pas libre.

Au même instant arrivait à toute vapeur un train de marchandises qui suivait le train de blessés. Que se passa-t-il ? Les signaux n'étaient-ils pas encore faits, le mécanicien ne les aperçut-il pas ? Nous ne savons. Toujours est-il que le train, lancé à toute vitesse, vint heurter les derniers wagons du convoi prussien.

Le choc fut épouvantable. Sur les trente-deux wagons, dix-neuf furent broyés avec les malheureux qu'ils contenaient. La locomotive du train de marchandise fut également démolie, ainsi que les cinq ou six premiers wagons.

Les employés français qui conduisaient le train allemand n'ont pas été blessés. Le mécanicien et les chauffeurs n'ont eu qu'un choc violent. Quant au serre-freins, qui se trouvait sur la dernière voiture, celle qui la première reçut le choc, il a eu le temps et la présence d'esprit de sauter sur le talus, d'où il a roulé à terre, et en a été quitte pour quelques égratignures.

**CAMPAGNE DE FRANCE**

**70<sup>e</sup> Régiment de Mobile.**

(MOBILES DU LOT.)

(fin.)

10 janvier. — Combat de Parigné-l'Évêque.

Les Prussiens avaient divisé leurs forces en trois colonnes ; la première laissant sa gauche le bourg de Parigné, allait occuper, avec une nombreuse artillerie les hauteurs qui dominent la route du Mans pour nous prendre par le flanc, pendant que les deux autres attaquaient le village de front. Comme prélude de l'attaque, l'ennemi fit pleuvoir une grêle d'obus sur cette malheureuse localité. Les projectiles, admirablement dirigés, crévaient les toitures des maisons et éclairaient tuant et blessant les habitants et les soldats. Le colonel Pereira, du 39<sup>e</sup> de marche, commandant par intérim la brigade venue à notre secours, avait fait déployer dans le bas du village quelques compagnies chargées de disputer le terrain à l'ennemi. Notre régiment, réduit à 8 ou 900 hommes formant bien certainement l'élite de la mobile du Lot, occupait la grande route parallèle à la ligne ennemie. Nos hommes ne possédant pas de munitions, au moins peu pourvus de munitions, entrent dans les maisons, pratiquent des créneaux dans les murs et de leurs dernières cartouches, font feu sur l'ennemi. Le bourg de Parigné, situé sur une hauteur est dominé lui-même par un amphithéâtre de côtes occupés par les Prussiens. De lavis de tous les officiers supérieurs, la position de Parigné n'était pas tenable ; mais les ordres du général en chef étaient formels, la brigade de secours devait attendre, coûte que coûte, la division de Jouffroy et rentrer au Mans avec elle. Le combat dut donc continuer. Les deux colonnes ennemies faisaient toujours des progrès, malgré un feu épouvantable d'artillerie et de mitrailleuses. Au bas du village de Parigné, contourné par un chemin, se trouvent deux voies latérales, d'un accès très raide, aboutissant aux deux extrémités du bourg. Les tirailleurs occupaient le chemin de ceinture et retranchés derrière des abris naturels, ils pouvaient surveiller tous les mouvements de l'ennemi. A midi et demi, les Prussiens franchissant tous les obstacles, prennent ces tirailleurs par le flanc et les culbutent. Ceux-ci se retirent dans la vallée au lieu de se replier sur la grande route, en sorte que la réserve placée dans la rue principale du bourg ignore la véritable position de l'ennemi. Les Prussiens, désormais maîtres de deux voies latérales et ne trouvant aucune troupe pour les arrêter, débouchent par ces chemins sur la grande route. A ce moment se produit une confusion épouvantable. A la vue des Prussiens, un bataillon de la légion se jette à corps perdu sur un bataillon des mobilisés de Maine-et-

Loire. Ceux-ci, ne pouvant résister à ce choc, culbutent à leur tour les 4 ou 500 hommes de notre régiment qui se trouvaient encore sur la route. Saisis d'une terreur panique, tous ces malheureux se groupent en s'enfuyant, s'écrasent pour se sauver plus vite et sont foudroyés par le feu des Prussiens. Le commandant Guiraudies, secondé par quelques officiers, veut arrêter ces malheureux ; il les conjure de ne pas se déshonorer. Il les exhorte à faire face à l'ennemi. Tous ses efforts sont vains. Les Prussiens continuent à faire feu sur cette masse compacte. Pas une balle n'est perdue. Le lieutenant de Beauregard tombe raide mort. Le commandant Guiraudies a le bras droit traversé par une balle. De nombreux cadavres couvrent la route. Les cris des blessés sont déchirants. Enfin la fusillade ne cesse que lorsque tous les soldats sont parvenus, qui à entrer dans les maisons, qui à se sauver par la route de Brette ou par d'autres sentiers. Quelques fuyards s'étaient dirigés sur la route du Mans. Mais là encore la mort les attendait. Les Prussiens, placés sur les hauteurs dominant la route, les foudroyent, et quelques-uns à peine parviennent à se sauver.

Les Prussiens, maîtres du village, font sortir les soldats des maisons ; les hommes de la mobile du Lot qui faisaient le coup de feu du haut des maisons, n'ayant pu descendre à temps sur la route, se voient forcés de mettre bas les armes. Les capitaines Calvel, de Lavaur, Ausset, Touza, les lieutenants Desplats, Desprats, Conduché, Plantade et Pouzergues partagent le sort de leurs soldats faits prisonniers de guerre.

Cette affaire nous coûta 50 hommes tués ou blessés et 400 hommes au moins faits prisonniers.

En revanche, la perte des ennemis était considérable : 1 général, 2 colonels et 37 officiers étaient restés sur le carreau. Plus de 500 hommes avaient payé le succès de leur sang.

Maintenant, si on considère que notre régiment avait à lutter contre les vieilles bandes du prince Frédéric-Charles, on est amené à reconnaître que notre défaite est de tous points honorable. Du reste, les officiers prussiens blessés m'ont assuré que nos mitrailleuses et nos chassepots étaient admirablement dirigés, ajoutant qu'ils se seraient retirés si l'occupation de Parigné, qui les rendait maîtres de la route du Mans, ne leur avait pas été prescrite, coûte que coûte.

Blessé moi-même au moment de la déroute, et resté prisonnier par le seul fait de cette blessure, j'ignore si les nobles débris de la vaillante troupe à laquelle j'avais l'honneur d'appartenir, ont pu se reconstituer après cet immense désastre. De nombreux combats ont été livrés après le 10 janvier, Dieu veuille que mes valeureux compagnons d'armes n'aient pas été trop cruellement éprouvés !

En résumé, la mobile du Lot a assisté à deux grandes batailles et n'a pas livré moins de dix combats. Jusqu'au 6 janvier, elle est toujours restée maîtresse des champs de bataille et elle n'a eu à faire des mouvements de retraite que dans les journées des 5 et 10 janvier. Encore les Prussiens éprouvèrent-ils des pertes considérables dans ces deux affaires où, malgré la supériorité de leur nombre, ils eurent besoin de faire les plus grands efforts pour remporter la victoire.

Si le 70<sup>e</sup> régiment de mobile a perdu par le feu de l'ennemi, depuis le 2 décembre, près de 4,100 hommes et 28 officiers, il a su du moins prouver que les enfants du Lot n'avaient pas dégénéré de leurs pères et qu'ils étaient dignes de représenter, dans cette lutte de géants, le département qui a vu naître les Murat, les Bessières et tant d'autres guerriers illustres.

Je vis dans l'espoir de rejoindre bientôt cette noble phalange.

A toi, ex imo corde.

X.

**Chronique locale**

Par décision du ministre de l'intérieur, les fonctions de Préfet du département du

Lot ont été déléguées provisoirement à M. Boudousquid, secrétaire général.

On nous assure, dit le *Soir*, que le mouvement préfectoral dont nous avons déjà parlé, et qui se poursuivait au ministère de l'intérieur, est sur le point d'être terminé.

Les modifications porteraient non-seulement sur le personnel des préfetures et des sous-préfetures, mais sur les préfetures elles-mêmes dont un assez grand nombre disparaîtrait.

Un travail identique se fait au ministère de la justice. Toutefois les modifications projetées n'auront lieu que plus tard.

On nous assure également que le ministre de la justice prépare un travail de réorganisation qui doit être prochainement soumis à l'Assemblée nationale.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce a adressé à MM. les préfets la circulaire suivante :

Bordeaux, le 21 février.

Monsieur le préfet, les renseignements qui me sont parvenus de divers points sur l'état des blés en terre donnent à espérer que le mal ne sera pas aussi général qu'on l'avait d'abord redouté. Dans quelques-unes des localités où des réensemencements sont indispensables, on pourra se procurer sur place les grains nécessaires.

Dans les départements où ces ressources feront défaut, les agriculteurs trouveront, soit dans les autres départements, soit à l'étranger, notamment en Angleterre, en Belgique et en Hollande, des semences que le commerce est en mesure de mettre à leur disposition. Il importe que l'initiative individuelle des agriculteurs et celle des comices agricoles développe la plus grande activité.

Les populations les plus douloureusement atteintes trouveront, en outre, un secours utile dans les répartitions de grains que les sociétés d'agriculture d'Angleterre et quelques autres donateurs généreux se proposent de faire gratuitement.

De son côté, l'administration interviendra auprès des Compagnies de fer, pour obtenir que le transport de ces grains soit effectué le plus rapidement possible à destination, et par préférence sur le transport de toute autre marchandise.

Recevez, etc.

Le ministre de l'agriculture et du commerce,

Signé : LAMBRECHT.

Le ministre par intérim de l'intérieur à Bordeaux vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Bordeaux, le 6 mars 1871.

« Monsieur le Préfet,

« Je suis informé que, dans quelques départements, les dispositions des lois des 18 juillet 1837 et 24 juillet 1867, n'ont pas toujours été rigoureusement appliquées en ce qui concerne les aliénations, les emprunts et les impositions extraordinaires.

« Je n'ignore pas que, le plus souvent, on a invoqué pour justifier les irrégularités commises, le désir de concourir, dans la mesure la plus large, aux dépenses de la guerre ; mais les circonstances n'étant plus les mêmes, il importe de revenir immédiatement à la règle, qui ne saurait être méconnue plus longtemps sans danger pour les finances municipales.

« Je vous prie d'appeler l'attention des maires sur cette partie importante de la comptabilité municipale, et de mettre les administrations locales en garde contre l'abus de moyens financiers auxquels elles ne doivent recourir qu'avec beaucoup de réserve et en cas de nécessité absolue.

« Vous leur rappellerez que le moindre des inconvénients que puisse avoir un entraînement irréfléchi dans des opérations de cette nature, c'est d'épuiser les ressources communales pour un seul objet, de telle sorte qu'il devienne impossible de subvenir, pendant de longues années quelquefois, aux dépenses qu'exigeraient les besoins les plus urgents des autres services.

« Aussi, tout en faisant la part des intérêts sérieux et légitimes, vous n'hésitez pas, quand bien même toutes les prescriptions légales auraient été strictement observées, à ajourner l'instruction de tout projet qui ne serait pas motivé sur des nécessités pressantes et clairement démontrées. Mon administration, de son côté, est résolue à différer l'examen de toute délibération qui ne remplirait pas rigoureusement ces conditions.

« Je vous invite à m'adresser le plus tôt possible un rapport spécial sur la situation financière des communes de votre département. Vous me signalerez notamment les mesures exceptionnelles qui ont été prises dans ces derniers temps.

« Jules SIMON. »

Pour la chronique locale : A. Layton.

**Dernières nouvelles**

On nous affirme que le chancelier de la Confédération du Nord est déjà tout près de renoncer à la rude besogne qu'il s'est convenue de germaniser l'Alsace et la Lorraine ! Les résistances qu'il rencontre lui font considérer déjà comme bien incertain le fruit de sa conquête, et il ne serait pas éloigné d'accepter, en échange, quelque chose de plus sûr et de moins dangereux.

Depuis deux jours des ouvertures officieuses auraient été faites dans ce sens au chef du pouvoir exécutif. Naturellement, c'est d'argent qu'il s'agit, et la personne qui nous donne le renseignement qu'on vient de lire, croit savoir que moyennant un surcroît d'indemnité d'un milliard et demi, M. de Bismarck restituerait à la France ce qui appartient à la France.

**Faits Divers**

**EMPRUNT PERUVIEN**

6 p. 0/0 1870

Les contractants de l'emprunt rappellent qu'aux termes du prospectus de l'émission, 1<sup>o</sup> Les versements en retard sont passibles d'intérêts à 6 0/0 l'an, à partir du jour du versement, sans mise en demeure.

2<sup>o</sup> Que les certificats provisoires peuvent être frappés de déchéance, au moyen de l'insertion des numéros dans un journal et de la vente des titres correspondants, un mois après l'insertion, sans autre mise en demeure.

A raison des circonstances, il n'a été procédé jusqu'ici à aucune déclaration de déchéance, mais les porteurs de titres en retard sont invités à effectuer, AVANT LE 10 AVRIL PROCHAIN les versements échus, avec les intérêts dus, et sont prévenus qu'à partir de cette date, les certificats provisoires en retard pourront être frappés de déchéance, dans les termes ci-dessus rappelés.

**ESCROUSAILLES, FRÈRES**

Charpentiers à Cahors

Ont l'honneur d'informer leurs clients qu'ils viennent de transférer leur chantier rue du Lycée, en face l'imprimerie Layton.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

**LIBRAIRIE UNIVERSELLE**

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

*Dieu et les malheurs de la France*, par le R. P. CAUSSETTE, vicaire-général, supérieur des prêtres du Sacré-Cœur, 1 volume in-8°, bro. 2 fr. 50 cent.; par la poste 2 fr. 85.

*Notre-Dame-de-Lourdes et ses miracles récents*, par l'abbé A. M. FILLIOL, 1 volume in-12, bro. 1 fr. 75 cent.; par la poste 2 fr.

*Manuel de la dévotion de Sainte-Germaine*, par le R. P. H. André PRABEL, des frères prêcheurs, 1 volume in-18, bro. 1 fr. 50; par la poste 1 fr. 75 cent.

Entretiens théologiques sur les grandes questions du jour. — *Concile, Infaillibilité*, traité complet par le R. P. MARIE ANTOINE, missionnaire-capucin, 1 vol. in-12, 2 fr.; par la poste 2 fr. 25 cent.

Brochures politiques.

**MASTIC**

DE L'ARBORICULTEUR DE DULAC

Pour greffer à froid et cicatriser les plaies et blessures des arbres et arbustes.

S'applique à froid avec la pointe d'un couteau.

Une mention très honorable a été accordée à l'inventeur au Concours régional de Guéret, en 1869.

Prix de la boîte : 60 centimes.

Se trouve à la pharmacie Lacombe, à Cahors.

**MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES**

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour

4<sup>e</sup> COMMUNION

**EMILE VARGUES**

rue du Roc

**A GOURDON**

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. —

**FABRICATION SUPERIEURE**

BOUGIES

pour

LES ÉGLISES

**ALTERATI**

**DU TEINT**

LE LAIT ANTEP<sup>H</sup>ÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grosseur, taches de rousseur, lentilles, gripe les yeux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard St-Denis, 2 Cahors, à la pharmacie Vinel. — Se défier des imitations FLACON,